

## Forum des Entreprises Engagées – Questionnaire à remplir par les entreprises membres

Les réponses à ce questionnaire ont pour but de servir de support au dialogue entre Transparency International France (« Transparency France ») et les entreprises membres du Forum des Entreprises Engagées (« le Forum ») portant sur la progression de leurs politiques de transparence et de lutte contre la corruption.

Les questions ci-dessous sont principalement tirées du rapport « *Transparency in Corporate Reporting* » de Transparency International. Elles correspondent aux recommandations minimum que Transparency France encourage les entreprises membres du Forum à suivre.

Les réponses à ce questionnaire, et leur mise à jour tous les dix-huit mois, ont vocation à être publiées sur le site Internet de l'association [www.transparency-france.org](http://www.transparency-france.org), conformément aux engagements pris par l'entreprise au terme de la Charte des entreprises engagées<sup>1</sup>.

1. Votre entreprise a-t-elle pris un engagement formel de tolérance zéro à l'égard de la corruption ? **Oui, à plusieurs reprises, dans notre Charte Ethique et nos codes métiers.**
2. Votre entreprise s'est-elle engagée publiquement à se mettre en conformité avec toutes les lois qui lui sont applicables et notamment les lois anti-corruption ? **Oui. Un guide de prévention de la corruption est en cours de signature.**
3. Les plus haut dirigeants de votre entreprise affichent-ils leur soutien à la politique anti-corruption ? **Oui. A titre d'exemple la Président Directeur Général est intervenu en 2016 au cours du séminaire annuel des Correspondants Ethiques.**
4. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement à l'ensemble des collaborateurs ? **Oui**
5. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement aux personnes extérieures à l'entreprise mais autorisées à la représenter ou à agir en son nom (agents, conseillers, consultants, représentants, intermédiaires) ? **Oui**
6. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement aux fournisseurs de biens et services sous contrat (contractants, sous-contractants et fournisseurs)? **Oui**
7. Votre entreprise a-t-elle mis en place un programme de formation à la lutte contre la corruption ? **Oui. Au 8 juillet 2016, 54075 employés ont été formés à l'Ethique dans le monde.**

---

<sup>1</sup> Toute entreprise membre du Forum s'engage à « *informer régulièrement Transparency France des actions réalisées et accepter que soit rendue publique une information sur ces actions* ».

8.

Votre entreprise a-t-elle mis en place une politique de cadeaux, invitations et notes de frais comprenant des critères permettant de distinguer les pratiques qui sont appropriées de celles qui ne le sont pas ? **Oui. C'est de plus un sujet repris dans les formations à l'Éthique.**

9. Votre entreprise interdit-elle explicitement les paiements de facilitation ? **Oui.**

10. Votre entreprise interdit-elle explicitement les représailles à l'égard des lanceurs d'alerte ? **Oui, dans la Charte Éthique et dans le Guide de prévention de la Corruption.**

11. Votre entreprise a-t-elle mis en place un dispositif d'alerte garantissant la protection et le soutien aux lanceurs d'alerte ? **Oui.**

12. Votre entreprise interdit-elle les dons aux partis politiques ou assure-t-elle la transparence des contributions financières qu'elle leur apporte ? **Oui. Le groupe Renault ne finance ni les partis politiques, ni les institutions à caractère religieux (Charte Éthique)**

13. Votre entreprise procède-t-elle régulièrement une évaluation de sa politique anti-corruption ? **Oui (audit et cartographie des risques).**

14. Votre entreprise a-t-elle adopté une charte de lobbying responsable ? **En cours de préparation.**

15. Votre entreprise rend-elle publique la liste de ses filiales consolidées et la liste de ses filiales non-consolidées significatives, ainsi que leurs pays d'établissement ? **Oui, informations disponibles dans le document de référence.**

16. Votre entreprise rend-elle publics les chiffres significatifs de son activité pays par pays (chiffre d'affaire, bénéfice avant impôt, impôts acquittés localement, nombre de collaborateurs) ? **Non, pas sur l'ensemble des critères.**